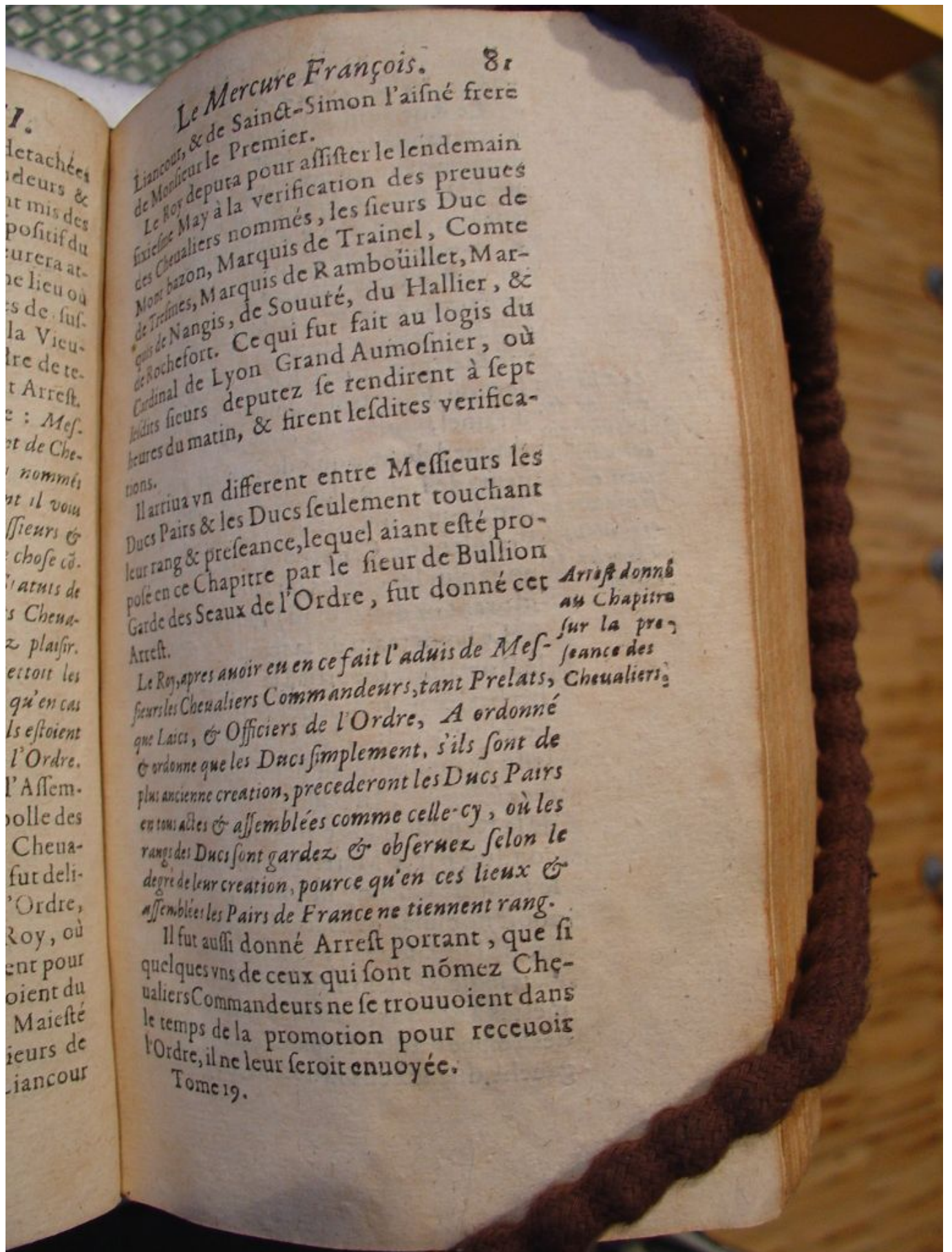


1633_0081.jpg



Le Mercure François. 81

Liancour, & de Saint-Simon l'aîné frere
de Monsieur le Premier.

Le Roy deputa pour assister le lendemain
sixiesme May à la verification des preuues
des Cheualiers nommés, les sieurs Duc de
Montbazon, Marquis de Trainel, Comte
de Tresmes, Marquis de Ramboüillet, Mar-
quis de Nangis, de Souuté, du Hallier, &
de Rochefort. Ce qui fut fait au logis du
Cardinal de Lyon Grand Aumosnier, où
ledits sieurs deputez se rendirent à sept
heures du matin, & firent lesdites verifica-
tions.

Il ariua vn different entre Messieurs les
Ducs Pairs & les Ducs seulement touchant
leur rang & prefaceance, lequel aiant esté pro-
posé en ce Chapitre par le sieur de Bullion
Garde des Seaux de l'Ordre, fut donné cet
Arrest.

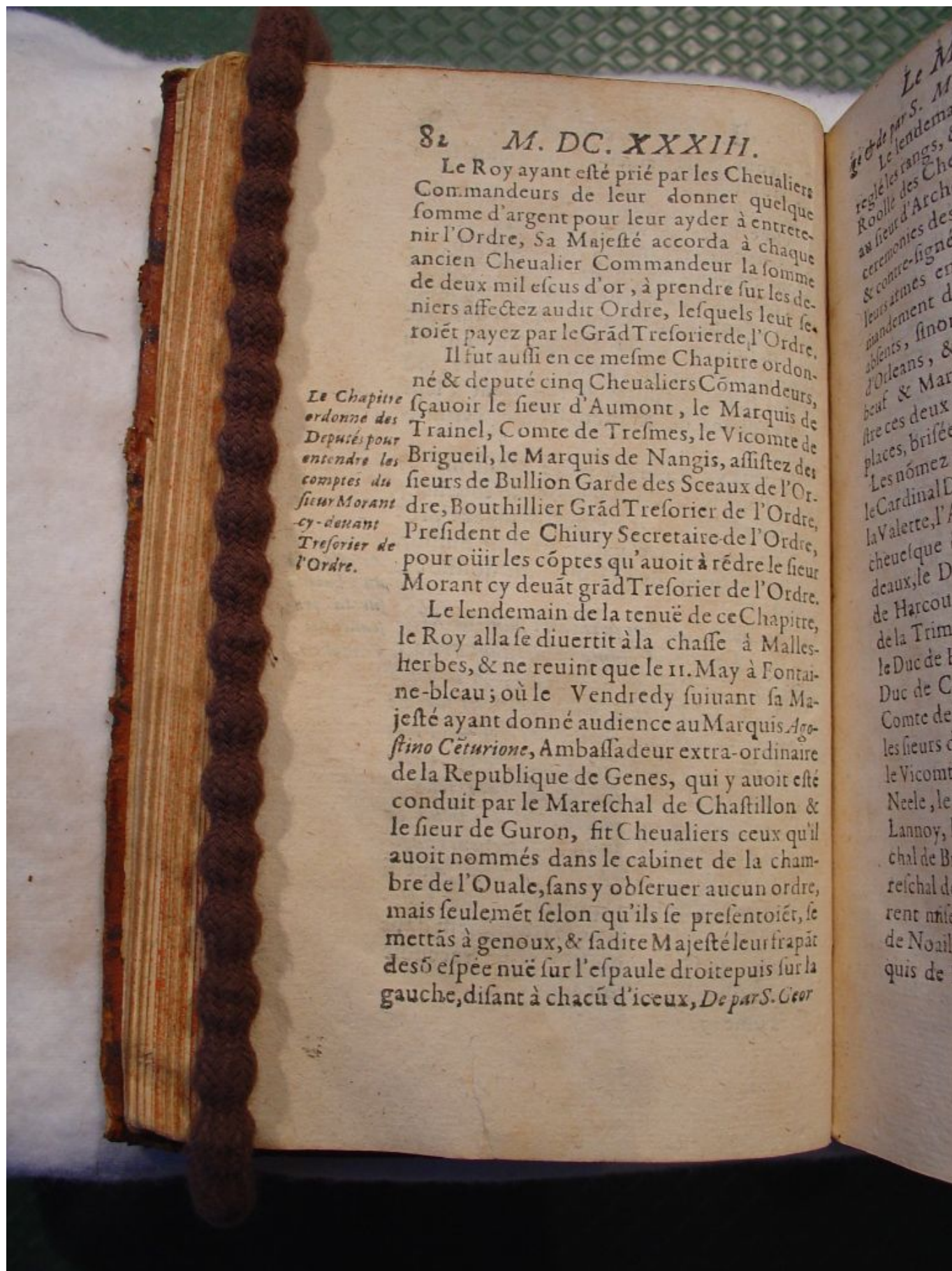
Le Roy, apres auoir en en ce fait l'aduis de Mes-
sieurs les Cheualiers Commandeurs, tant Prelats, Cheualiers,
que Laics, & Officiers de l'Ordre, A ordonné
& ordonne que les Ducs simplement, s'ils sont de
plus ancienne creation, precederont les Ducs Pairs
en tous actes & assemblées comme celle-cy, où les
rangs des Ducs sont gardez & obseruez selon le
degré de leur creation, pource qu'en ces lieux &
assemblées les Pairs de France ne tiennent rang.

Il fut aussi donné Arrest portant, que si
quelques vns de ceux qui sont nomméz Che-
ualiers Commandeurs ne se trouuoient dans
le temps de la promotion pour receuoir
l'Ordre, il ne leur seroit enuoyé.

Tome 19.

Arrest donné
au Chapitre
sur la pre-
sance des
Cheualiers

1633_0082.jpg



82 M. DC. XXXIII.

Le Roy ayant esté prié par les Cheualiers
Commandeurs de leur donner quelque
somme d'argent pour leur ayder à entrete-
nir l'Ordre, Sa Majesté accorda à chaque
ancien Cheualier Commandeur la somme
de deux mil escus d'or, à prendre sur les de-
niers affectez audit Ordre, lesquels leur se-
roiét payez par le Grād Tresorier de l'Ordre.

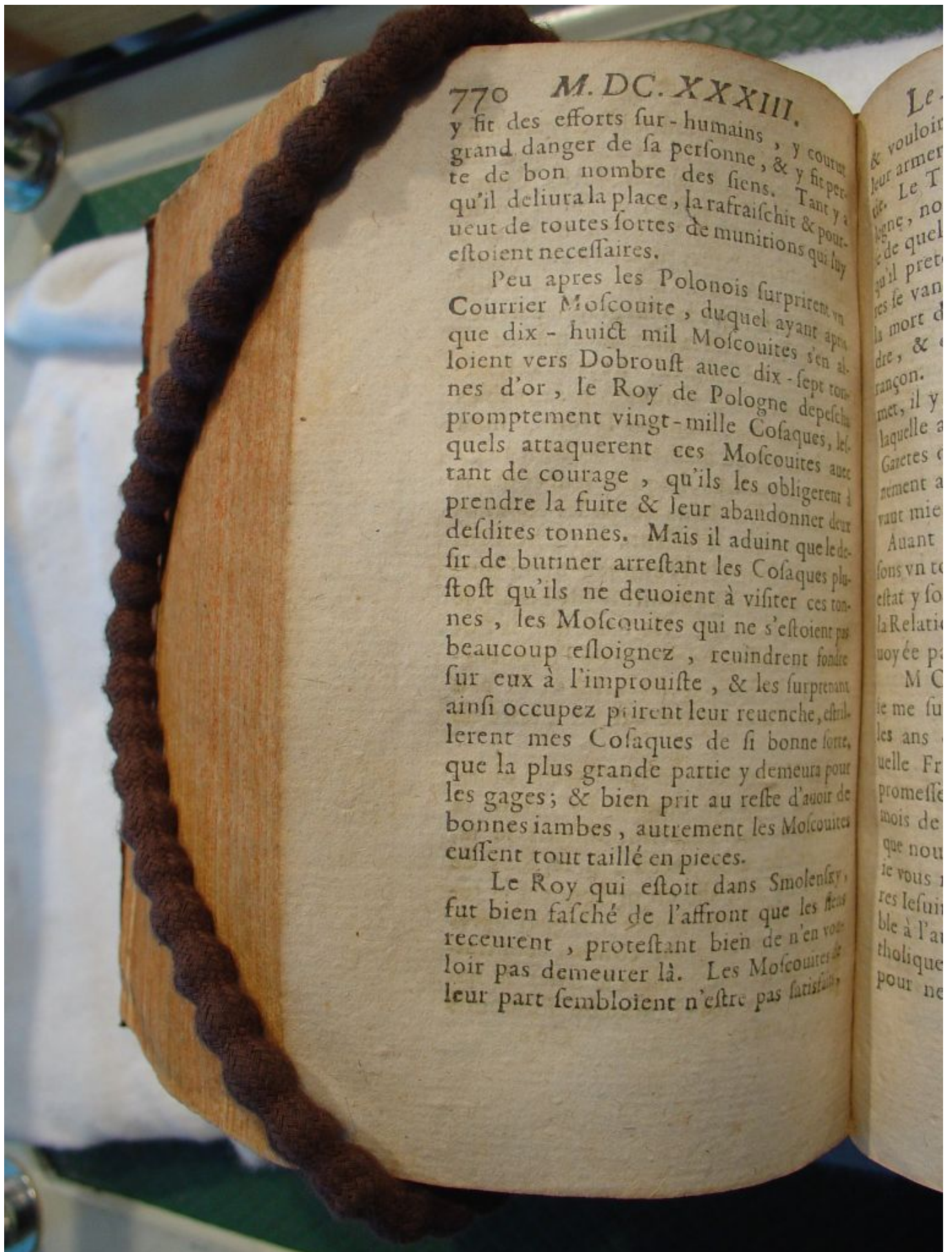
*Le Chapitre
ordonne des
Deputés pour
entendre les
comptes du
sieur Morant
cy devant
Tresorier de
l'Ordre.*

Il fut aussi en ce mesme Chapitre ordon-
né & député cinq Cheualiers Cōmandeurs,
sçavoir le sieur d'Aumont, le Marquis de
Trainel, Comte de Tresmes, le Vicomte de
Brigueil, le Marquis de Nangis, assistez des
sieurs de Bullion Garde des Sceaux de l'Or-
dre, Bouthillier Grād Tresorier de l'Ordre,
President de Chiury Secretaire de l'Ordre,
pour oüir les cōptes qu'auoit à rédre le sieur
Morant cy deuant grād Tresorier de l'Ordre.

Le lendemain de la tenuë de ce Chapitre,
le Roy alla se diuertir à la chasse à Malles-
herbes, & ne reuint que le 11. May à Fontai-
ne-bleau; où le Vendredy suiuant sa Ma-
jesté ayant donné audience au Marquis *Agos-
tino Ceturione*, Ambassadeur extra-ordinaire
de la Republique de Genes, qui y auoit esté
conduit par le Mareschal de Chastillon &
le sieur de Guron, fit Cheualiers ceux qu'il
auoit nommés dans le cabinet de la cham-
bre de l'Ouale, sans y obseruer aucun ordre,
mais seulement selon qu'ils se presentoiét, se
mettās à genoux, & sadite Majesté leur frapāt
desō espée nuë sur l'espaule droite puis sur la
gauche, disant à chacū d'iceux, *De par S. Geor*

*Le M...
regle les rangs, M...
Roille des Che...
au sieur d'Arche...
ceremonies des...
& contre-signé...
leurs armes en...
mandement de...
absents, sinon...
d'Orleans, &...
beuf & Mar...
ltre ces deux...
places, brifée...
Les nomez...
le Cardinal D...
la Valerte, l'A...
cheuelque...
deux, le D...
de Harcour...
de la Trim...
le Duc de F...
Duc de Ca...
Comte de...
les sieurs d...
le Vicomte...
Neele, le...
Lannoy, l...
chal de Br...
reschal de...
rent mie...
de Noail...
quis de F...*

1633_0770.jpg



770 M. DC. XXXIII.

y fit des efforts sur-humains, y courut grand danger de sa personne, & y fit perdre de bon nombre des siens. & y fit perdre qu'il deliura la place, la rafraischit & pourueut de toutes sortes de munitions qui luy estoient necessaires.

Peu apres les Polonois surprirent vn Courier Moscouite, duquel ayant approloient vers Dobroust avec dix-sept tonnes d'or, le Roy de Pologne depescha promptement vingt-mille Cosaques, lesquels attaquèrent ces Moscouites, luy tant de courage, qu'ils les obligerent à prendre la fuite & leur abandonner deux desdites tonnes. Mais il aduint que le desir de butiner arrestant les Cosaques plustost qu'ils ne deuoient à visiter ces tonnes, les Moscouites qui ne s'estoient pas beaucoup esloignez, reuindrent fondre sur eux à l'improuiste, & les surprinrent ainsi occupez prirent leur reuanche, establièrent mes Cosaques de si bonne sorte, que la plus grande partie y demeura pour les gages; & bien prit au reste d'auoir de bonnes iambes, autrement les Moscouites eussent tout taillé en pieces.

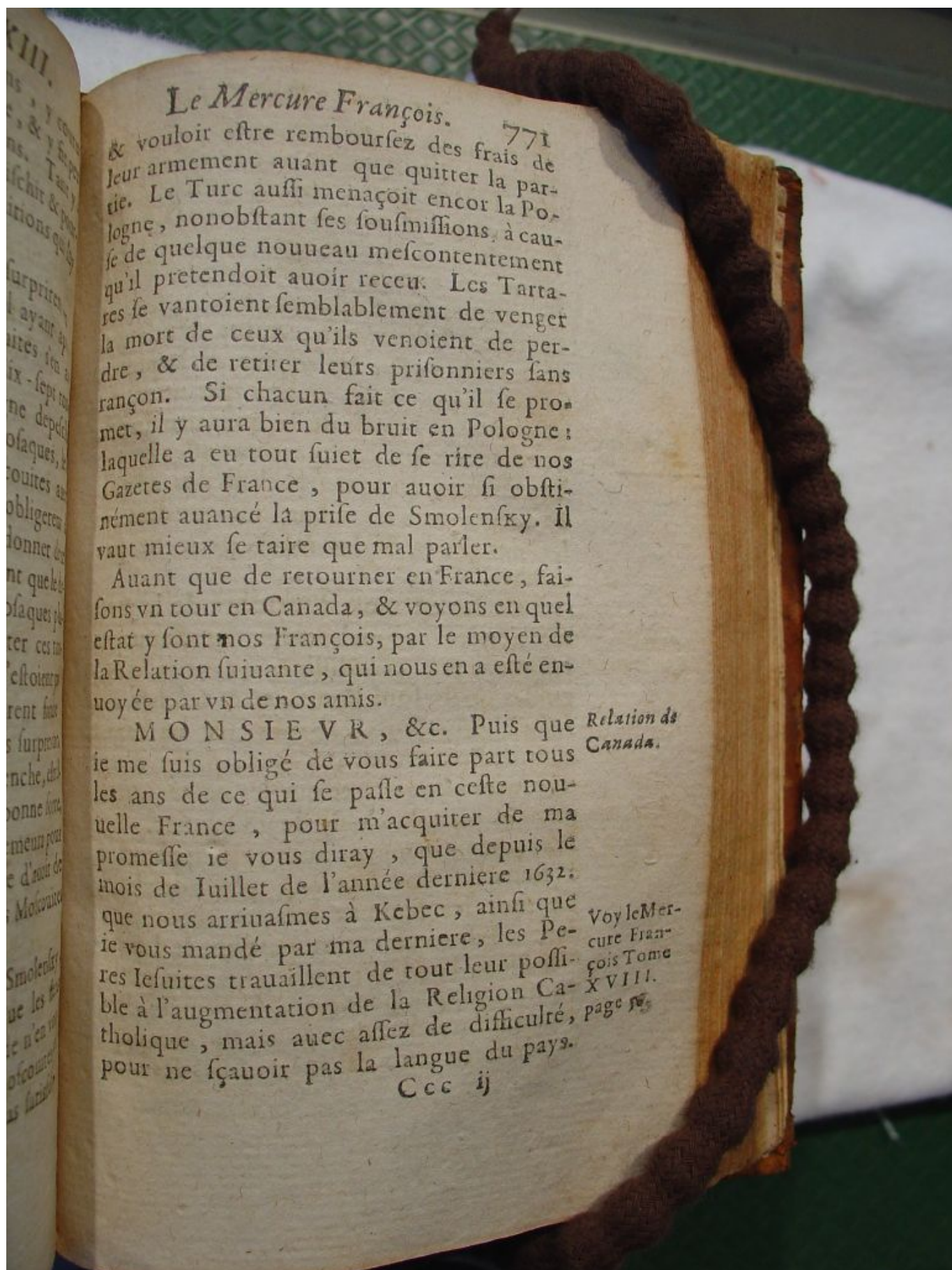
Le Roy qui estoit dans Smolensky, fut bien fasché de l'affront que les siens receurent, protestant bien de n'en uouloir pas demeurer là. Les Moscouites de leur part sembloient n'estre pas satisfaitz.

Le
& vouloit
leur armer
tie. Le T
igne, no
de quel
qu'il pret
res se van
la mort d
dre, &
rançon.
met, il y
laquelle a
Gazetes e
nement a
vant mie
Auant
sons vn re
estat y so
la Relati
uoyée pa
M C
ie me su
les ans
uelle Fr
promesse
mois de
que nou
te vous
res lesui
ble à l'a
tholique
pour ne

1633_0083.jpg



1633_0771.jpg



Le Mercure François.

771

& vouloir estre remboursez des frais de leur armement avant que quitter la partie. Le Turc aussi menaçoit encor la Pologne, nonobstant ses soumissions, à cause de quelque nouveau mescontentement qu'il pretendoit auoir receu. Les Tartares se vantoient semblablement de venger la mort de ceux qu'ils venoient de perdre, & de retirer leurs prisonniers sans rançon. Si chacun fait ce qu'il se promet, il y aura bien du bruit en Pologne: laquelle a eu tout suiet de se rire de nos Gazetes de France, pour auoir si obstinément auancé la prise de Smolensky. Il vaut mieux se taire que mal parler.

Auant que de retourner en France, faisons vn tour en Canada, & voyons en quel estat y sont nos François, par le moyen de la Relation suiuiante, qui nous en a esté enuoyée par vn de nos amis.

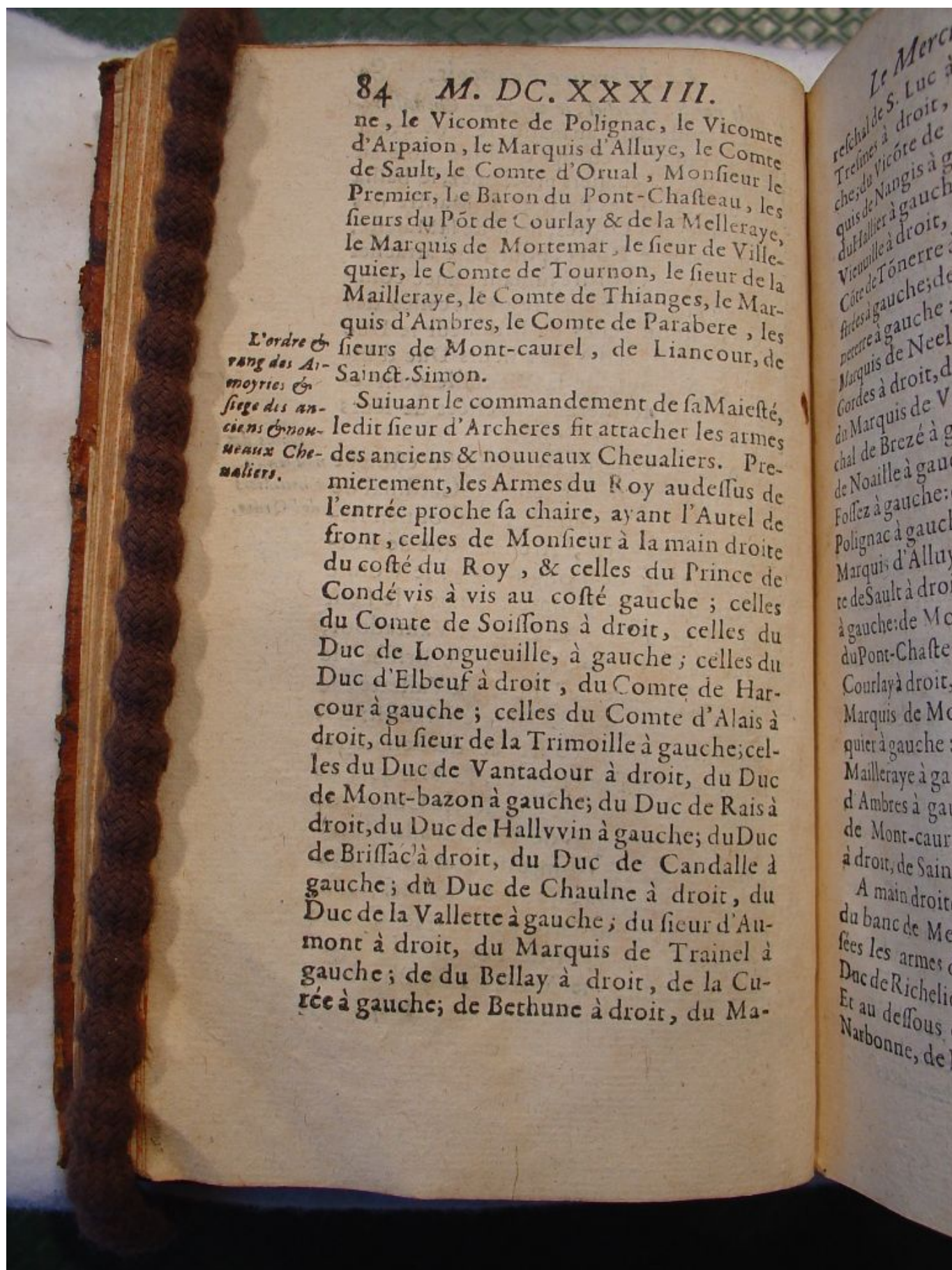
MONSIEUR, &c. Puis que ie me suis obligé de vous faire part tous les ans de ce qui se passe en ceste nouvelle France, pour m'acquiter de ma promesse ie vous diray, que depuis le mois de Iuillet de l'année dernière 1632. que nous arriuasmes à Kebec, ainsi que ie vous mandé par ma dernière, les Peres Iesuites trauaillent de tout leur possible à l'augmentation de la Religion Catholique, mais avec assez de difficulté, pour ne sçauoir pas la langue du pays.

Relation de
Canada.

Voy le Mer-
cure Fran-
çois Tome
XVIII.
page 76.

Ccc ij

1633_0084.jpg



84 M. DC. XXXIII.

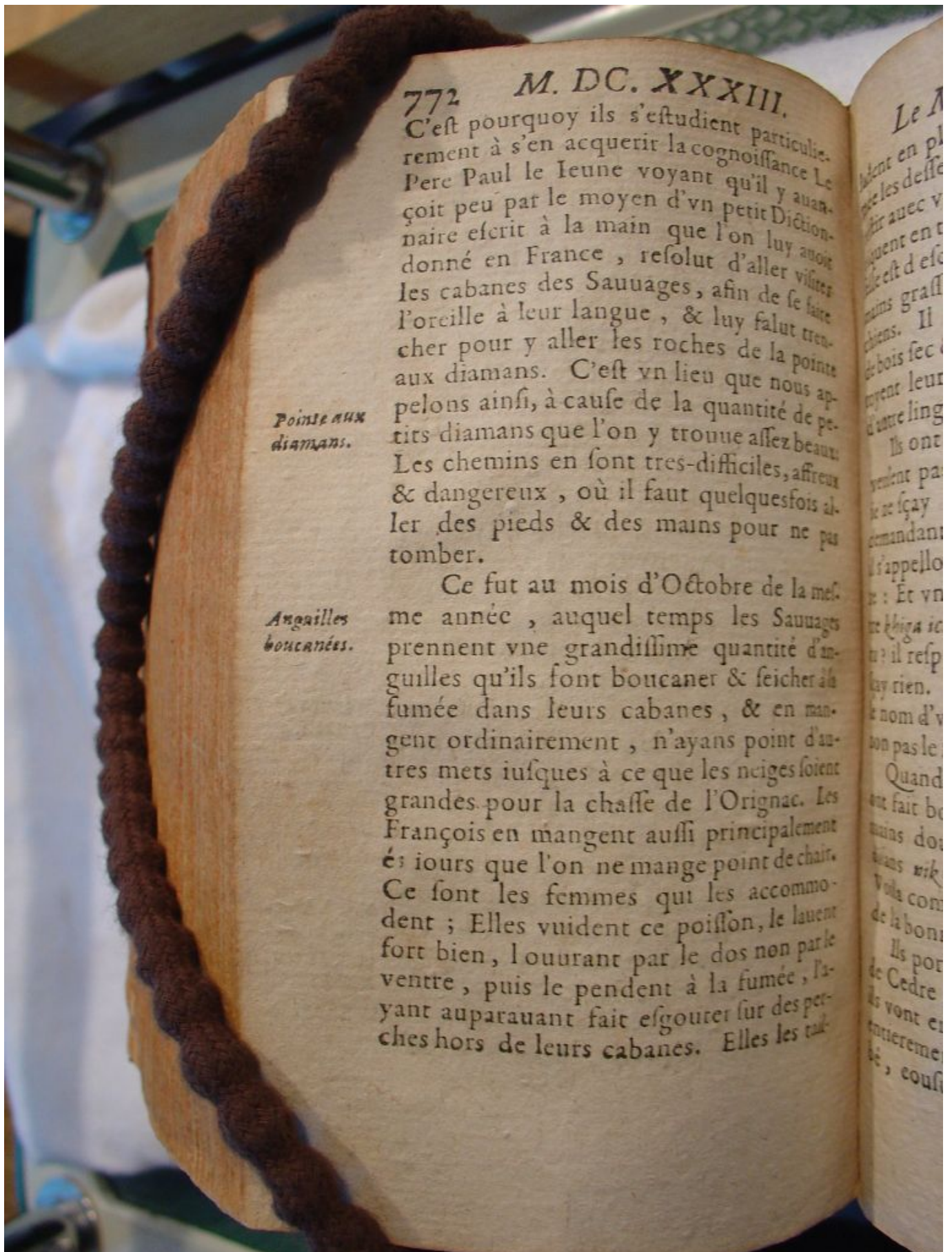
ne, le Vicomte de Polignac, le Vicomte d'Arpaion, le Marquis d'Alluye, le Comte de Sault, le Comte d'Orual, Monsieur le Premier, Le Baron du Pont-Chasteau, les sieurs du Pôt de Courlay & de la Melleraye, le Marquis de Mortemar, le sieur de Villequier, le Comte de Tournon, le sieur de la Mailleraye, le Comte de Thianges, le Marquis d'Ambres, le Comte de Parabere, les sieurs de Mont-caurel, de Liancour, de Saint-Simon.

L'ordre & rang des Armoiries & siége des anciens & nouveaux Cheualiers.

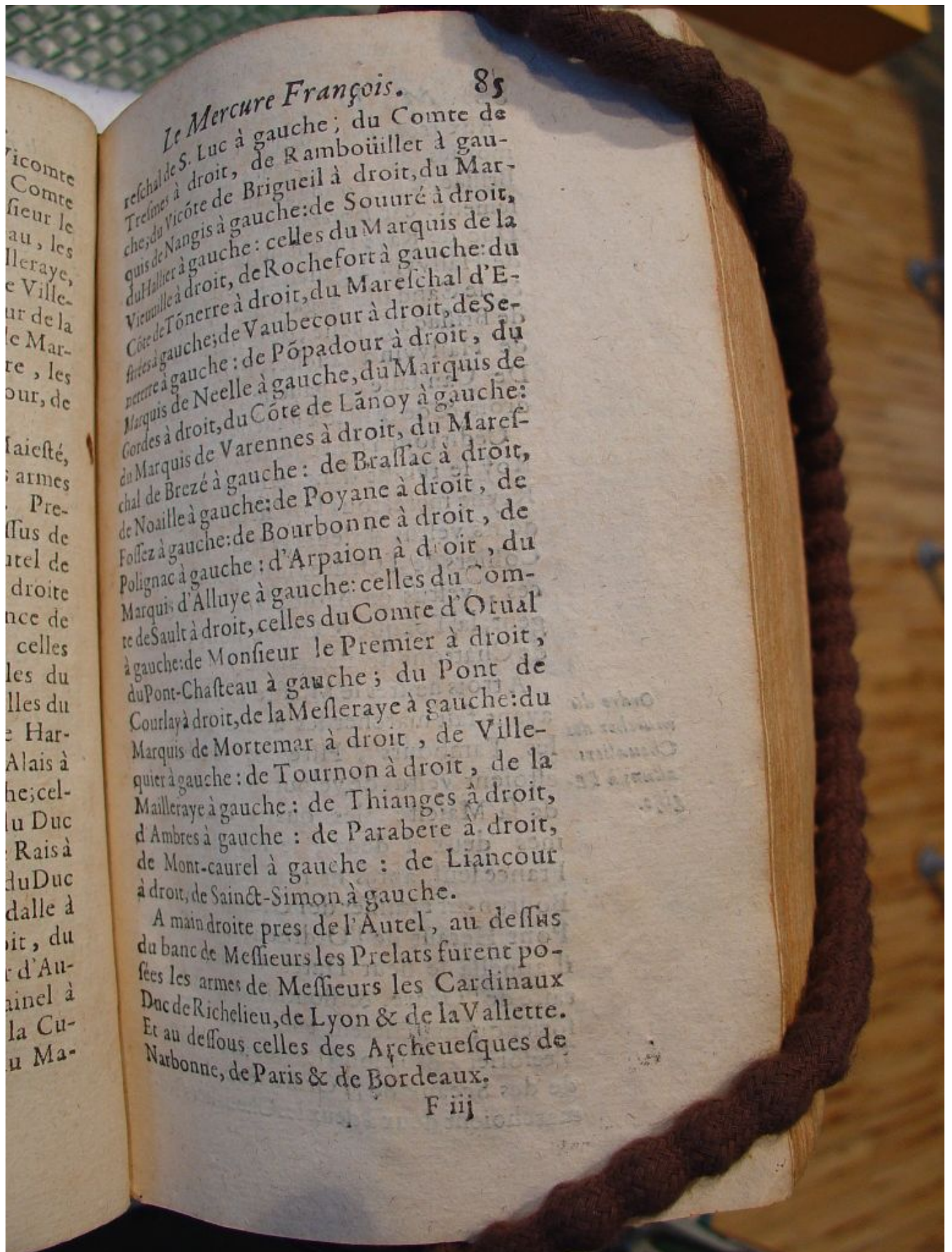
Suiuant le commandement de sa Maiesté, ledit sieur d'Archeres fit attacher les armes des anciens & nouveaux Cheualiers. Premièrement, les Armes du Roy audessus de l'entrée proche sa chaire, ayant l'Autel de front, celles de Monsieur à la main droite du costé du Roy, & celles du Prince de Condé vis à vis au costé gauche; celles du Comte de Soissons à droit, celles du Duc de Longueville, à gauche; celles du Duc d'Elbeuf à droit, du Comte de Harcour à gauche; celles du Comte d'Alais à droit, du sieur de la Trimouille à gauche; celles du Duc de Vantadour à droit, du Duc de Mont-bazon à gauche; du Duc de Rais à droit, du Duc de Hallvin à gauche; du Duc de Brissac à droit, du Duc de Candalle à gauche; du Duc de Chaulne à droit, du Duc de la Vallette à gauche; du sieur d'Aumont à droit, du Marquis de Trainel à gauche; de du Bellay à droit, de la Curée à gauche; de Bethune à droit, du Ma-

Le Merc
 reschal de S. Luc à
 Treines à droit,
 che; du Vicôte de
 quis de Nangis à g
 du Fallier à gauche
 Viennelle à droit,
 Côte de Tônerre à
 fites à gauche; de
 netre à gauche;
 Marquis de Neell
 Cordes à droit, d
 du Marquis de V
 chal de Brezé à g
 de Noaille à ganc
 Fossez à gauche;
 Polignac à gauch
 Marquis d'Alluy
 re de Sault à droi
 à gauche; de Mo
 du Pont-Chastea
 Courlay à droit,
 Marquis de Mo
 quier à gauche;
 Mailleraye à ga
 d'Ambres à gau
 de Mont-caure
 à droit, de Sain
 A main droite
 du banc de Me
 fées les armes d
 Duc de Richelie
 Et au dessous c
 Narbonne, de I

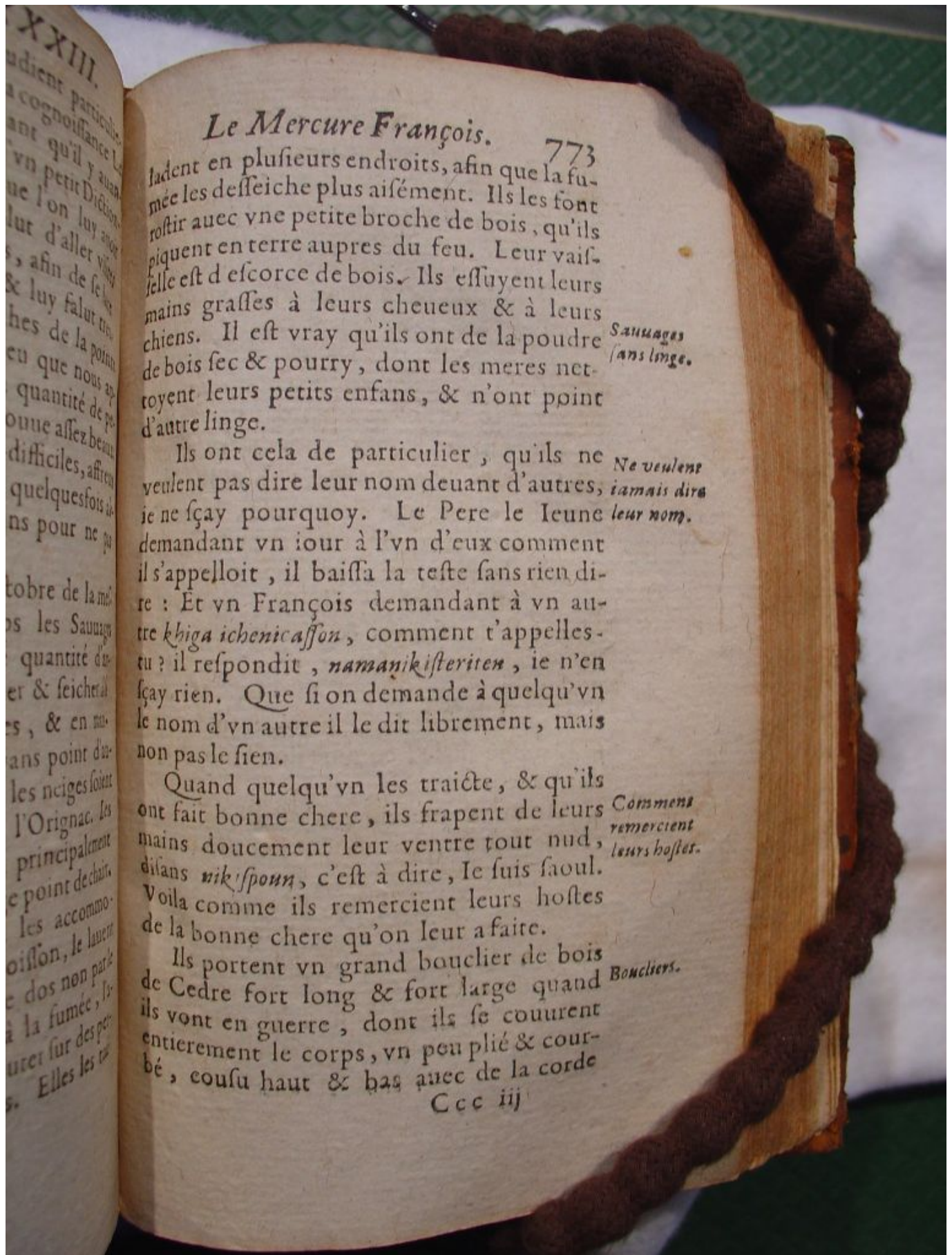
1633_0772.jpg



1633_0085.jpg



1633_0773.jpg



Le Mercure François. 773

ladent en plusieurs endroits, afin que la fumée les desseiche plus aisément. Ils les font rostir avec vne petite broche de bois, qu'ils piquent en terre aupres du feu. Leur vaiselle est d'escorce de bois. Ils essuyent leurs mains grasses à leurs cheueux & à leurs chiens. Il est vray qu'ils ont de la poudre de bois sec & pourry, dont les meres nettoient leurs petits enfans, & n'ont point d'autre linge.

Sauuages sans linge.

Ils ont cela de particulier, qu'ils ne veulent pas dire leur nom deuant d'autres, ie ne sçay pourquoy. Le Pere le Jeune demandant vn iour à l'vn d'eux comment il s'appelloit, il baissa la teste sans rien dire: Et vn François demandant à vn autre *khiga ichenicasson*, comment t'appelles-tu? il respondit, *namanikisteriten*, ie n'en sçay rien. Que si on demande à quelqu'vn le nom d'vn autre il le dit librement, mais non pas le sien.

Ne veulent jamais dire leur nom.

Quand quelqu'vn les traite, & qu'ils ont fait bonne chere, ils frapent de leurs mains doucement leur ventre tout nud, disans *wik'spoun*, c'est à dire, Je suis saoul. Voila comme ils remercient leurs hostes de la bonne chere qu'on leur a faite.

Comment remercient leurs hostes.

Ils portent vn grand bouclier de bois de Cedre fort long & fort large quand ils vont en guerre, dont ils se couurent entierement le corps, vn peu plié & courbé, cousu haut & bas avec de la corde

Boucliers.

Ccc iij

1633_0086.jpg

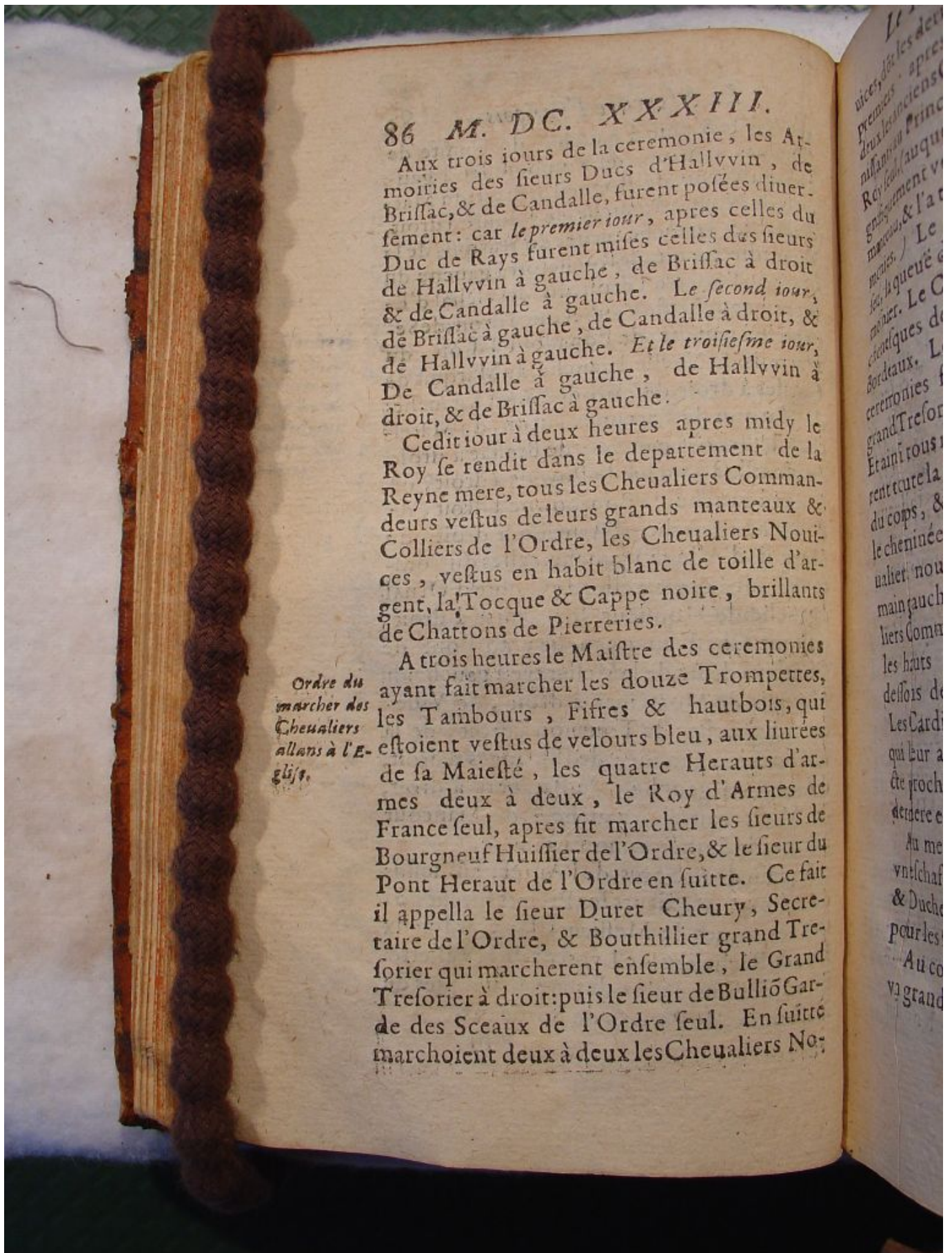


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan